

SOIRÉE-DÉBAT

« S'INFORMER SUR LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX AU TRAVAIL »

TROIS INTERVENANTS ANIMERONT CETTE CONFÉRENCE
DONT L'ENTRÉE EST LIBRE ET GRATUITE :

- > Dr Robert Marciniak, médecin du travail au SMIT
- > Philippe Di Maggio, chef du service prévention des risques professionnels à la Direction du Travail et de l'Emploi
- > Paul Deligny, psychologue

La prévention des risques psychosociaux s'impose aujourd'hui en Nouvelle-Calédonie à l'heure où l'organisation et le fonctionnement des entreprises ont évolué, suscitant parfois beaucoup de stress parmi les salariés. Pour éviter des situations de souffrance chez les salariés, il faut retrouver de bons fonctionnements et instaurer une vigilance dans l'entreprise sur les risques psychosociaux. Or, si l'on constate une prise en compte de ces risques par les salariés, elle l'est sans doute moins de la part des employeurs. Ceux-ci, en effet, s'inquiètent souvent des résultats de l'évaluation faute de savoir comment mettre en œuvre les actions correctrices.

Les intervenants à la conférence partageront leurs pratiques de prévention et de prise en charge de la souffrance au travail. Ils montreront qu'avec de l'engagement et un peu de méthode le stress négatif peut être évité aux salariés. Il est indéniable que la prévention des risques professionnels au travail, notamment les risques psychosociaux, représente un intérêt économique. En cette période de recherche de performance économique, les conférenciers montreront que la principale condition de rentabilité repose sur de bonnes relations de travail puisque tout le monde sait que si un salarié heureux travaille mieux, l'inverse est tout aussi vrai.

La conférence organisée par la Société Calédonienne de Santé Publique permettra donc de déterminer ces risques et de mettre en évidence les moyens de les prévenir et d'y répondre.

+ d'infos au 79 40 60

**MARDI 2 OCTOBRE
À L'AUDITORIUM DE
LA PROVINCE SUD
À 18 H**